



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

Place Bonaventure, portail Sud-Oue

800, rue de La Gauchetière Ouest

7e étage, suite 7300

Montréal

Québec

H5A 1L6

Bid Fax: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC

Place Bonaventure, portail Sud-Oue

800, rue de La Gauchetière Ouest

7e étage, suite 7300

Montréal

Québec

H5A 1L6

Title - Sujet Governors for the CCGS Radisson	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-180061/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-180061	Date 2019-04-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTE-150-15283	
File No. - N° de dossier MTE-8-41152 (150)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-05-02	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Giguère, Réjean	Buyer Id - Id de l'acheteur mte150
Telephone No. - N° de téléphone (514) 409-7393 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Governors for the CCGS Pierre Radisson (F7049-180061/A)

Questions 1 to 3

1	Question :	<p>There is some conflicting information regarding the work output of the existing PGA governor, the UG40 governor and the required torque detailed in section 2.2.2 of Annex "A" statement of work (SOW).</p> <p>Please can you provide details of the rack linkage for both the PGA and UG40. Section 1.9.3 list the rack linkage drawing for the PGA as MI-11112B but there is nothing listed for the UG40.</p>	SOW 1.9.3 2.2.2
	Answer :	<p>At page 5 of MI-11112B, you will find a diagram of the rack linkage of the PGA governors (Ships CCGS Amundsen & DesGroseilliers). The Canadian Coast Guard (CCG) don't have an equivalent drawing of the UG40 rack linkage configuration. At the moment, only photos are available. As you will notice in these photos, several mechanical parts of the UG40 linkage are identical.</p> <p>Here an historical of the UG40: All six diesel engines onboard the CCGS Pierre Radisson have been replaced 10 years ago. At that time, the new engines were equipped with UG40 governors, instead of PGA models. In the following years, the CCG found that the UG40 governors were not an appropriate choice for this type of application. When these vessels are at sea breaking ice, the load on diesel engines can vary from minimum load to maximum load within 10 seconds, few hundred times per day. The UG40 was not designed for such intense variations. Bidders <u>must not</u> consider the specifications of the UG40 as a baseline to establish the specifications of the new proposed speed control system. While respecting all the technical requirements of the statement of work, bidders must propose a more modern solution that will be, in terms of response time and endurance, at least as efficient than the former PGA governors.</p>	
2	Question :	How can we get the technical reference documents mentioned at section 1.9 of the Statement of Work (SOW).	SOW 1.9
	Answer :	<p>The technical reference documents are available for download at this web address: https://1drv.ms/u/s!AkQj7motM2VqguVAZLogf5qllKZ47w</p>	

3	Question :	<p>The ALCO 251 engines as fitted to all three vessels require less than 20 Newton Metres of force to properly actuate the fuel racks. (As specified by the engine OEM). The current engines governors (on the Amundsen and Des Groseilliers) operate at 16 NM</p> <p>Why is such a high torque requirement of 70 NM specified (and required by spec) when this torque is NOT a requirement for correct engine operation? (As noted above, the engine needs less than 20 NM)</p>	SOW 2.2.2
	Answer :	<p>After review, section 2.2.2. is changed to: <i>“The actuators must be able to exert a continuous minimum force of 38 Newton-metres (Nm) to the fuel intake mechanism of each diesel engine”.</i></p> <p>Considering the extreme conditions in which these diesel engines often have to operate, the CCG still prefers to maintain a highest minimum torque to increase long-term reliability.</p> <p>Bidders must ensure that the proposed actuators will also be able to provide sufficient torque when starting up the engines.</p>	

La version française des Questions/Réponses est disponible à la page suivante

Gouverneurs pour le NGCC Pierre Radisson (F7049-180061/A)

Questions 1 à 3

1	Question :	Il existe certaines informations contradictoires concernant le couple de sortie du gouverneur existant PGA, du gouverneur UG40 et du couple requis détaillé à la section 2.2.2 de l'annexe «A» de l'énoncé des travaux (EDT). Pouvez-vous fournir des détails sur la liaison mécanique de la tringlerie pour le PGA et le UG40 ? La section 1.9.3 répertorie le dessin du lien mécanique pour le PGA sous la référence MI-11112B, mais rien n'est répertorié pour le UG40.	SOW 1.4.1
	Réponse :	<p>À la page 5 du document MI-11112B, vous trouverez un schéma de la tringlerie des gouverneurs PGA (Navires NGCC Amundsen & DesGroseilliers). La Garde côtière canadienne (GCC) ne dispose pas d'un schéma équivalent de la tringlerie des gouverneurs UG40. Pour le moment, seulement des photos sont disponibles. Comme vous pourrez le voir sur ces photos, plusieurs pièces du mécanisme des UG40 sont identiques.</p> <p>Voici un historique des gouverneurs UG40: Les six moteurs diesels à bord du NGCC Pierre Radisson ont été remplacés il y a 10 ans. A cette époque, les nouveaux moteurs étaient équipés de régulateurs UG40, au lieu de modèles PGA. Au cours des années suivantes, la GCC a constaté que les régulateurs UG40 n'étaient pas un choix approprié pour ce type d'application. Lorsque ces navires sont en mer à briser de la glace, la charge des moteurs diesel peut varier de la charge minimale à la charge maximale à l'intérieur de 10 secondes, quelques centaines de fois par jour. Les soumissionnaires ne doivent pas considérer les spécifications de l'UG40 comme référence de base afin d'établir les spécifications du nouveau système de contrôle de vitesse proposé. Tout en respectant l'ensemble des exigences techniques de l'énoncé des travaux (EDT), les soumissionnaires doivent proposer une solution plus moderne qui sera, en termes de temps de réponse et d'endurance, au moins aussi efficace que les anciens gouverneurs de type PGA.</p>	
2	Question :	Comment est-il possible de se procurer les documents techniques de référence mentionnés à la section 1.9 de l'énoncé des travaux (EDT)	SOW 1.9
	Réponse :	<p>Les documents de référence technique sont disponibles en téléchargement à partir de cette adresse :</p> <p>https://1drv.ms/u/s!AkQj7motM2VqguVAZLogf5qlIKZ47w</p>	

3	Question :	<p>Les moteurs ALCO 251 installés sur les trois navires nécessitent moins de 20 Newton-mètres de force pour actionner correctement le mécanisme d'admission de carburant. (Comme spécifié par le constructeur OEM du moteur). Les régulateurs des moteurs actuels (Amundsen et Des Groseilliers) fonctionnent à 16 NM.</p> <p>Pourquoi une exigence de couple aussi élevée de 70 NM est-elle spécifiée (et requise par les spécifications) alors que ce couple n'est PAS une exigence pour un fonctionnement correct du moteur? (Comme indiqué ci-dessus, le moteur nécessite moins de 20 NM).</p>	SOW 2.2.2
	Réponse :	<p>Après révision, la section 2.2.2. est changé pour: « Les actuateurs doivent pouvoir exercer une force minimale continue de 38 Newton-Mètre (Nm) sur le mécanisme d'admission de carburant de chacun des diesels ».</p> <p>Considérant les conditions extrêmes dans lesquels ces moteurs diesels doivent souvent opérer, la GCC préfère quand même conserver un torque minimal plus haut afin d'augmenter la fiabilité à long terme.</p> <p>Les soumissionnaires doivent s'assurer que les actuateurs proposés pourront également fournir suffisamment de torque au moment du démarrage des moteurs.</p>	